

L'Envol des Cigognes



La lettre aux adhérents et sympathisants du Grdr

L'EDITORIAL

D'Emmanuel Cuffini, membre du conseil d'administration



C'est en 1990 à Kayes, à l'occasion d'une mission de préfiguration du jumelage *Coopération développement agglomération d'Évry/Kayes*, que j'ai rencontré pour la première fois le Grdr. C'est au début des années 2000 que j'ai rejoint son conseil d'administration au sein duquel je siège encore.

Cette rencontre avec les équipes du Grdr s'est faite sur des valeurs communes et tout particulièrement sur le fait, l'idée partagée, que nos destins entre le nord et le sud sont étroitement liés, que la mobilité est aussi une chance, que les migrants sont une passerelle, une ouverture dans un monde de plus en plus globalisé. Que leur présence dans nos villes, dans nos quartiers, peut être aussi un atout dans les combats contre les préjugés et le racisme. On ne peut qu'être inquiet des évolutions en cours qui voudraient faire le tri entre les « bons » et les « mauvais » migrants, qui font de la migration le thème de campagnes électorales, qui conduisent à faire voter des lois liberticides et laisser des centaines de jeunes se noyer en Méditerranée.

Fort de ses 50 années d'expériences en France et au Sahel, par, pour et avec les migrants, le Grdr s'inscrit dans la dynamique du large mouvement des États Généraux des Migrations qui entend refuser ce repli sur soi, cette logique de fermeture et de fabrication de boucs émissaires.

Les migrations ont des causes multiples et complexes. Parmi elles, l'absence de perspectives d'avenir offertes aux jeunes africaines - aujourd'hui beaucoup plus éduquées et connectées qu'hier - du fait notamment de l'incurie et de la corruption de leurs « élites » politiques. Ces hommes et femmes qui partent sur la route de l'exil connaissent les risques et violences qui les attendent en chemin et les difficultés d'insertion à l'arrivée et pourtant ils partent dans la quête d'un avenir. Ils partent souvent « mandatés » par leurs familles pour lesquelles ils ou elles représentent un espoir de vie meilleure.

De par son positionnement historique et de par sa capacité à s'adapter aux évolutions des migrations et des sociétés d'origines, le Grdr reste une structure originale dans le champ de la solidarité internationale et du développement. Il fait le lien entre le ici et le là-bas. Il crée de l'humanité. ♦

VIE ASSOCIATIVE

Nous avons la tristesse de porter à votre connaissance le décès de deux de nos adhérents africains : **Fatouma Sidi Camara** à Sélibaby et **Dora Sow** à Kaédi. L'Envol des Cigognes adresse, au nom de toute l'association, ses sincères condoléances aux familles et les remercie pour leur engagement.

Assemblée Générale du Grdr, le 23 juin ! 12 rue Guy de la Brosse – 75005 Paris (métro Jussieu) Salle de la SIDI

Le Grdr a besoin de votre présence ! Si vous n'êtes pas disponibles ou ne pouvez pas vous y rendre, pensez à nous envoyer un pouvoir... c'est essentiel !

Toutes les infos et les documents sont disponibles en [cliquant ici](#) !



AVANT-PROPOS

Ce numéro 23 de l'Envol a pour toile de fond **les mouvements migratoires entre l'Afrique et l'Europe** en prélude à la conférence citoyenne qu'organise le Grdr le samedi 23 juin après-midi à Paris, après l'assemblée générale (voir dernière page).

Il traite successivement du **contexte** de notre action (page 3) et donne un point de vue engagé sur la question (page 4). Il rappelle **les limites de la politique européenne** (page 5), présente **les politiques publiques de trois pays d'Afrique de l'ouest** (page 7), puis **les Etats Généraux des Migrations en France** (page 9), avant de revenir sur un temps d'échange le 19 mai avec les diasporas (page 11). Il donne ensuite **la parole à un migrant historique de la région de Kayes**, Ladji Niangane, rentré au pays (page 13) et se termine sur des repères pour poursuivre la réflexion Lu-vu-entendu (page 15).

LE CONTEXTE DE NOTRE ACTION

Michel Colin de Verdière, membre du conseil d'administration
Actualités au 11 juin 2018

En France, le projet de loi « Immigration, asile et intégration », a été adopté par l'Assemblée Nationale le 22 avril sans modification fondamentale par rapport au projet du gouvernement, malgré quelques dissensions au sein de la majorité présidentielle. Le texte est désormais au Sénat avec un examen prévu à partir du 19 juin. La mobilisation autour des Etats Généraux pour les Migrations se poursuit. Dans les Hauts-de-France, comme à Paris, on assiste à la multiplication des démantèlements de camps de migrants avec le retour des beaux jours. **En Europe**, à noter l'arrivée d'une coalition nationaliste en Italie, après plusieurs pays d'Europe de l'Est. Ceci devrait obliger l'Union européenne à questionner sa responsabilité et mettre en question ses procédures d'asile, notamment les procédures Dublin (retour dans le premier pays d'arrivée pour la demande d'asile).

En Guinée-Bissau, le président, José Mario Vaz, a nommé un Premier ministre de « consensus » suite à la rencontre des chefs d'Etat de la CEDEAO, le 14 avril dernier à Lomé. La formation de ce nouveau gouvernement et la reprise des travaux de l'Assemblée Nationale sont un pas important vers un apaisement de la situation.

Au Mali, la situation sécuritaire est toujours aussi inquiétante et les élections présidentielles, prévues fin juillet, approchent. Le centre du pays, notamment la région de Mopti, est de plus en plus en proie à des violences communautaires entre Peuhls et Dogons.

En Mauritanie, le programme électoral s'annonce chargé avec les élections législatives et régionales qui se tiendront en 2018 et la présidentielle de 2019. Par ailleurs Nouakchott devrait accueillir le prochain sommet de l'Union Africaine les 1^{er} et 2 juillet prochains. Le Président Macron a prévu de se rendre dans la capitale mauritanienne lors de sa prochaine tournée africaine (2-5 juillet).

Au Sénégal, la tension est très forte après la mort d'un étudiant de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis à la suite de manifestations estudiantines à propos du paiement des bourses. En solidarité, les étudiants des Universités de Ziguinchor de Dakar sont descendus dans la rue pour protester (parfois violemment) contre les violences policières qui auraient entraîné le décès.

En Algérie, le FMI prévoit un taux de croissance inférieur à 1% pour l'année 2018 alors que le chômage devrait dépasser le seuil des 13%. Le niveau de l'investissement, de la croissance, de l'emploi et du pouvoir d'achat du pays est tributaire à plus de 70% de la rente des hydrocarbures. L'Algérie envisage des réformes structurelles pour s'engager vers de nouvelles orientations socio-économiques permettant de dynamiser les secteurs non dépendants des hydrocarbures.

En Tunisie, les élections communales ont eu lieu le 6 mai. Les listes indépendantes sont arrivées en tête avec 32 % des sièges, contre 29 % pour Ennahdha. Le parti présidentiel Nidaa Tounes recueille quant à lui 21 % des sièges. Mais le taux d'abstention s'annonce massif, proche des 65%. Parallèlement et avec l'arrivée des beaux jours, on observe une recrudescence des migrations de jeunes tunisiens, issus en particulier des régions enclavées défavorisées. ♦



DE L'URGENCE DE DEPASSIONNER LES DEBATS SUR L'IMMIGRATION

Arezki Harkouk, adhérent du Grdr, Directeur exécutif

L'émigration et son pendant l'immigration est, depuis que le monde est monde, un fondement de toutes les sociétés humaines. Dans de nombreux pays l'apport des migrants a été un levier de l'essor économique, scientifique et culturel...

La recherche académique (encore jeune) sur ces sujets, n'a toujours pas réussi à s'imposer ni auprès de nos gouvernants ni dans l'opinion publique.

Les données qu'elle produit, y compris statistiques, rendent pourtant bien compte d'une évolution plus linéaire qu'exponentielle. Même s'il est vrai que les crises au Moyen-Orient et celles qui s'installent inexorablement au Sahel ont, ou vont augmenter les déplacements de populations, essentiellement dans leur voisinage immédiat puis dans les pays limitrophes et pour une infime partie vers l'Europe. On le voit, l'essentiel des migrations sont sud/sud.

L'accueil reste donc largement dans les moyens de nos Etats et sociétés.

La crispation actuelle ne se situe donc pas sur le terrain des faits ou des moyens. Mais plutôt sur celui d'une instrumentalisation du thème de l'immigration par des idéologies identitaires et populistes qui manipulent les peurs les plus irrationnelles, comme par exemple la théorie du « grand remplacement ». Ce discours pernicieux est venu s'infiltrer petit à petit dans le discours de politique intérieure en France depuis les années 80. Au point de remplacer aujourd'hui celui sur la sécurité avec les maladresses qu'on lui connaît et qui menacent de ghettoïser nos banlieues.

Au niveau européen, là aussi sous les coups de butoir des populistes, les politiques migratoires sont en train de façonner petit à petit les politiques extérieures de toute l'Union Européenne, dans une gestuelle craintive de repli. Ces évolutions vont à l'encontre des valeurs universelles jusque-là défendues et sont en contradiction avec le fait que l'Union Européenne est le premier pourvoyeur d'aide publique au développement du monde.

Pire encore, ce discours n'est pas maîtrisé, ni en termes de politique intérieure, ni en termes de politique extérieure. On se retrouve donc face à un dialogue de sourds, voire des marchandages, qui frisent la schizophrénie (cf. en particulier les rapports sur le Fonds Fiduciaire International d'Urgence de l'Union

Européenne ; les accords de gestion des flux migratoires passés par la France avec les pays tiers ; la polémique autour du financement des milices libyennes).

On ne mesure pas encore toutes les conséquences de la politique française de gestion des flux migratoires depuis que Nicolas Sarkozy a été Ministre de l'Intérieur. Ce qui est sûr, c'est qu'en plus de rendre illisibles tous les efforts de coopération technique, culturelle et de solidarité et de jeter un malaise au sein du personnel des institutions publiques, y compris au sein de la Commission européenne, ces politiques alimentent un sentiment « anti-occidental », particulièrement dans le milieu de la jeunesse éduquée.

Notre conviction est, que seul le combat en faveur des droits des personnes en migration, met en perspective des valeurs de nos sociétés qu'elles soient morales, religieuses, éthiques, individuelles ou collectives et nous permettra de sortir de cette ornière idéologique. L'immigration est un sujet cotonneux qui offre peu de prise, que nous l'abordions positivement ou négativement. Il laisse toujours une sensation d'insatisfaction qui rend difficile la formulation d'une opinion tranchée. Raison de plus pour s'affranchir de ceux qui exacerbent l'instinct de survie et de faire de l'accueil des exilés un projet de société à l'image de l'abolition de la peine de mort et de celui du mariage pour tous !

Enfin, l'immigration, l'exil, l'expatriation, qu'ils soient choisis ou subis, impliquent d'abord des femmes et des hommes qui vont à la rencontre de leurs semblables dans un élan d'humanité exceptionnel, que ce dernier soit triste ou joyeux. L'accueil qu'ils reçoivent, par les mots et par les actes, détermine la suite de l'histoire qui fera (ou pas) d'eux des voisins, des amis, des conjoints, des compatriotes, et au-delà - de tous des citoyens à part entière.

Dans ce sens, tout discours sur l'immigration convoque consciemment ou inconsciemment le registre de l'affect et se doit dès lors d'être d'une très grande prudence et responsabilité pour ne pas hypothéquer notre histoire collective, sans oublier qu'elle est faite aussi, de plus en plus, de liens et de solidarités avec les pays d'origine.

« La grandeur d'un pays ne se mesure pas à leurs richesses ou aux droits dont jouissent ses citoyens, mais par le traitement qu'ils réservent aux étrangers à leurs frontières ». (Citation extraite de la série « River » d'Abi Morgan). ♦

LE POPULISME, RANÇON DE L'IMPUISSANCE EUROPEENNE FACE A LA CRISE MIGRATOIRE

Extraits d'un article de M. Jean Quatremer, correspondant à Bruxelles du journal Libération

Le comité de rédaction a jugé important d'éclairer les lecteurs de l'Envol sur la politique européenne en matière de frontières et de migrations, à partir d'extraits d'un [récent article du journal Libération](#) (5 juin 2018)



Le leader de la Ligue du Nord et nouveau ministre de l'Intérieur italien, Matteo Salvini, Photo Carmelo Lenzo. AFP

Le constat est unanime. L'Union européenne a été et est toujours incapable de gérer la «pression» migratoire qui, même si on est loin des sommets atteints à l'été 2015, ne se dément pas. Cet échec a un prix politique élevé : un peu partout en Europe, des partis «populistes» (ou plutôt démagogues) et d'extrême droite font des scores que l'on pensait impossibles depuis la chute des régimes fascistes en 1945, certains d'entre eux parvenant même à s'installer au pouvoir comme en Autriche ou en Italie.[...] Tous sont cependant loin de partager le même discours, même si chacun accuse l'UE, qui n'a pourtant aucune compétence en ce domaine, de ne pas contrôler ses frontières extérieures. [...] En Italie, on reproche à l'Union européenne de ne pas être parvenue à imposer un fractionnement de l'accueil, une ligne que partagent l'Allemagne [...] et la Grèce.

Ouverture. La plupart des pays d'Europe de l'Ouest, comme la France, les Pays-Bas ou la Belgique [...] mènent, sans le clamer sur les toits, une politique

proche de celle des pays de l'Est à l'égard des nouveaux arrivants. Mais, au-delà de ces différences d'approche, tous les pays européens, qu'ils comptent ou non des partis populistes dans leur majorité, sont d'accord sur un point : il faut rendre les frontières étanches. Dans une telle configuration, ceux qui défendent une politique européenne de l'immigration et de l'asile devraient y réfléchir à deux fois. Car changer une politique communautaire est encore plus difficile qu'au niveau national : l'UE n'étant pas une fédération, ce sont en réalité les Etats décidant à la majorité qualifiée et le Parlement européen qui auraient la haute main sur cette politique et non un organe fédéral. Or le Parlement est dominé par les conservateurs et les nationalistes, tout comme le Conseil des ministres de l'Intérieur [...] Autrement dit, si demain on communautarise le contrôle des frontières extérieures, le droit au séjour des étrangers et le droit d'asile¹, ce

¹ L'Union européenne n'est compétente que pour harmoniser les conditions d'entrée pour les séjours de moins de trois mois et les droits minimaux des étrangers.

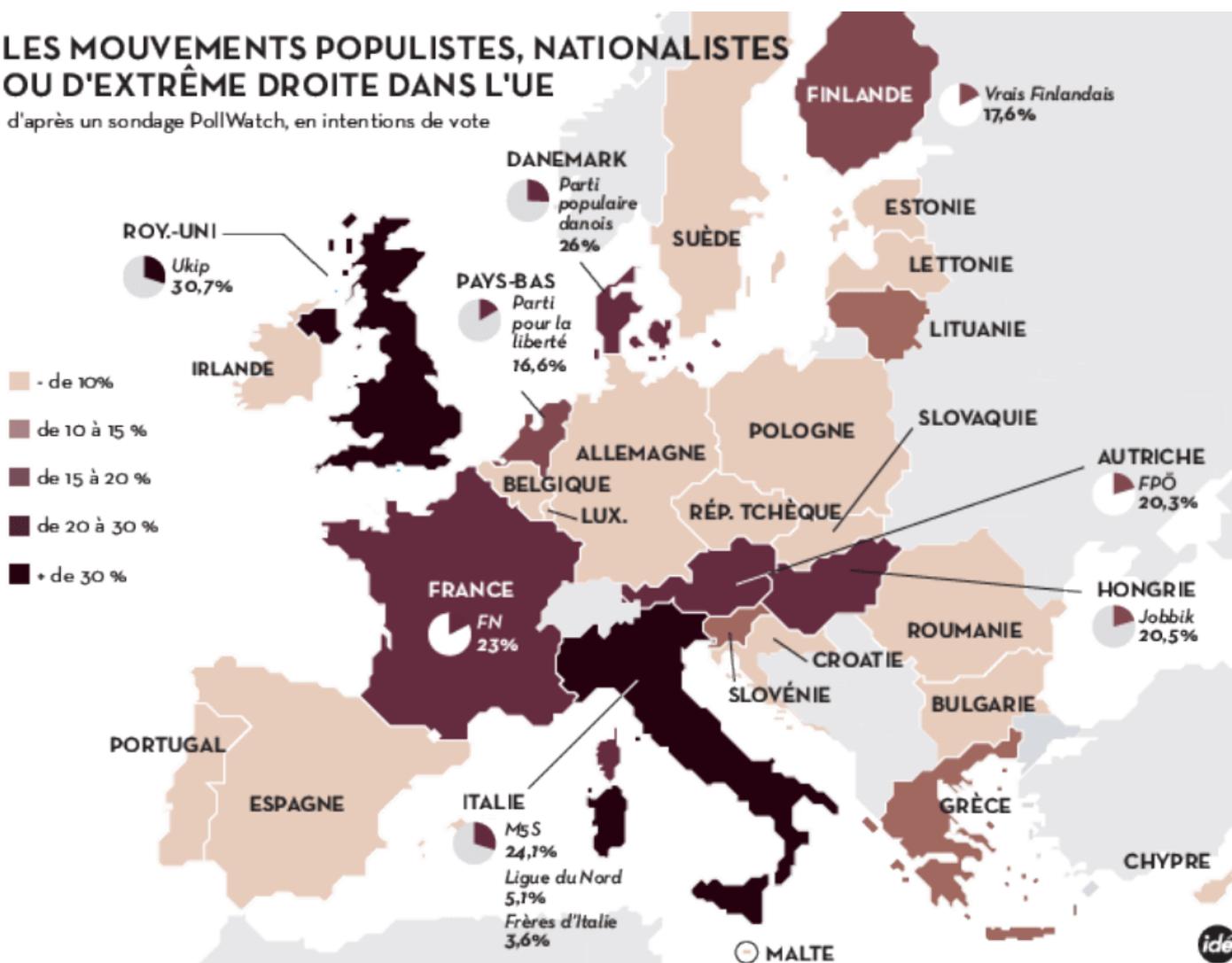
n'est pas précisément une politique d'ouverture et de solidarité entre Etats membres qui s'imposera.

Forteresses. On en a eu un bon aperçu en mars 2016 lorsque tous les gouvernements, y compris socialistes (notamment en France), n'ont rien trouvé à redire à l'accord négocié par l'Allemagne avec l'appui de la Commission européenne (elle aussi dominée par la droite) qui a sous-traité le droit d'asile à la Turquie d'Erdogan pour les flux passant par son territoire. L'absence de compétence européenne permet au moins à un ou plusieurs Etats de se montrer un peu plus généreux par un simple changement de majorité politique. Une telle communautarisation n'est, de toute façon, pas à l'ordre du jour, une majorité de gouvernements n'en voulant pas, à l'image du Premier

ministre tchèque, Andrej Babis, qui a fermement rejeté lundi la proposition d'Angela Merkel de confier le contrôle des frontières extérieures à un corps de gardes-frontières européen... On en est même tellement loin qu'une partie des Etats sont de plus en plus tentés par un abandon de l'espace de libre circulation Schengen, un des principaux acquis européens, afin de contrôler eux-mêmes leurs frontières nationales. C'est la France et l'Allemagne qui ont donné l'exemple, la première le suspendant au nom de la lutte antiterroriste, la seconde au nom de la lutte contre les sans-papiers... Bref, l'Union européenne devient une communauté d'Etats forteresses, un enfermement sans garantie de succès, l'Europe n'étant pas une île. ♦

LES MOUVEMENTS POPULISTES, NATIONALISTES OU D'EXTRÊME DROITE DANS L'UE

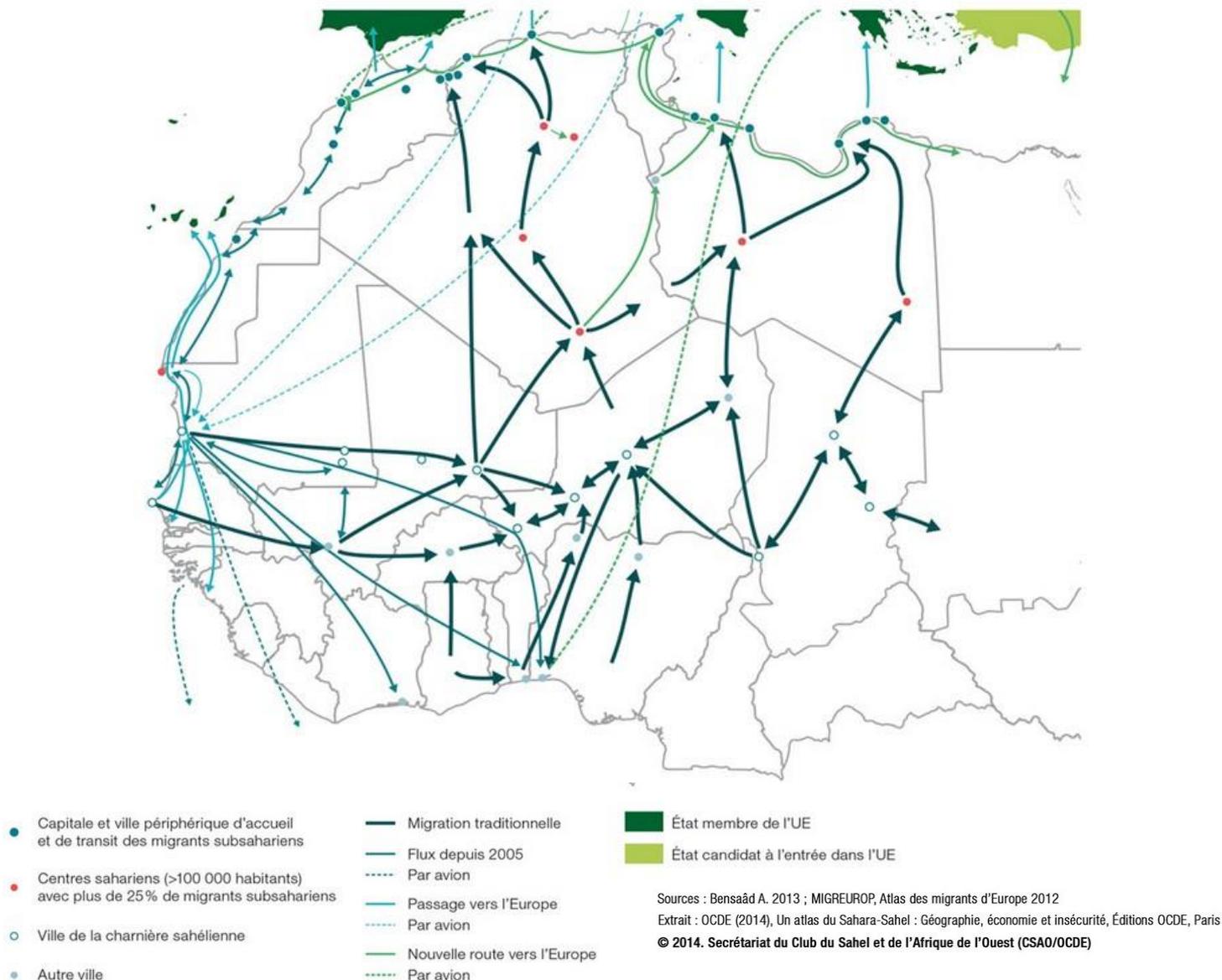
d'après un sondage PollWatch, en intentions de vote



LES PAYS AFRICAINS DEFINISSENT AUSSI LEUR POLITIQUE MIGRATOIRE

Elisabeth Muller, secrétaire du conseil d'administration du Grdr, coordinatrice de la publication

ÉVOLUTION DES MIGRATIONS



Sous la pression de leurs partenaires, notamment des pays européens, les pays africains s'efforcent de définir également des politiques migratoires. Les trois principaux pays d'Afrique de l'Ouest où est présent le Grdr ne font pas exception à la règle.

LE 28 MARS 2018, LE SENEGAL A VALIDÉ UN DOCUMENT DE TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION DE SA POLITIQUE MIGRATOIRE

Depuis plusieurs années, des voix s'élevaient pour affirmer que le Sénégal n'avait pas de politique migratoire. La direction générale de la planification des politiques économiques au ministère de l'économie, des finances et du plan, a comblé cette lacune avec

l'appui de l'Organisation Internationale pour les migrations (OIM), fin mars 2018.

La politique nationale de la migration aborde toutes les questions de migration interne et internationale, ainsi que leurs interactions avec le développement.

Il s'agira dans un premier temps de combler le déficit en données statistiques et informations sur les migrations,

mais aussi d'accroître la contribution des Sénégalais de l'extérieur au développement économique et social du pays. Cette politique vise également à promouvoir une meilleure protection des droits des émigrés.

Mais la politique migratoire ne se limite pas seulement à l'émigration des Sénégalais. Il s'agit également d'assurer une meilleure gestion des frontières en rapport avec la libre circulation des personnes instaurée par les accords de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et ceux de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). La politique définie vise également à renforcer les dispositifs de lutte contre le trafic illicite des migrants et la traite des personnes.

LA POLITIQUE MIGRATOIRE DE LA MAURITANIE

Pays d'accueil, de transit, et de départ, la Mauritanie a élaboré en 2010, avec l'aide de l'Union Européenne, une stratégie nationale de gestion de la migration. Elle résulte d'un processus participatif impliquant les principaux ministères concernés et les organisations de la société civile.

Conduite par le Gouvernement, elle est structurée autour de quatre axes principaux qui sont le cadre de gestion et mesure de la migration, la thématique migration et développement, la promotion des droits fondamentaux des rapatriés, migrants, réfugiés et demandeurs d'asile et la maîtrise des flux migratoires.

Cette stratégie a permis également de contribuer à une prise en compte positive de la migration pour le développement du pays, de protéger les migrants et réfugiés conformément aux engagements du pays et de contrôler les entrées et sorties du territoire dans le respect des accords bilatéraux et multilatéraux signés.

Malheureusement, nous ne disposons d'aucune évaluation de cette politique qui a maintenant été mise en place depuis huit ans.

Pour en savoir plus



Le rapport annuel de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
Le développement économique en Afrique - Les migrations au service de la transformation structurelles

http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/aldcafrica2018_fr.pdf

ET LE MALI ?

La Politique Nationale de Migration du Mali (PONAM) a été officiellement adoptée par le gouvernement du Mali le 3 septembre 2014.

La vision du Mali est de faire de la migration, un véritable «atout pour le développement du pays», un facteur de croissance économique et de promotion sociale pour réduire durablement la pauvreté.

L'objectif est de mieux gérer la migration afin qu'elle contribue à la réduction de la pauvreté et au développement durable du pays.

On retrouve, dans cette politique, les mêmes préoccupations que dans les autres pays, avec une place plus grande accordée aux Maliens de l'extérieur, eu égard à leur nombre considérable.

Pour les trois pays, les temps de production et de validation de ces documents sont extrêmement longs (quatre ans environ en moyenne). Tous les documents font la part belle aux émigrés vivant à l'extérieur, mais les étrangers vivant dans le pays sont très largement absents. Toutes ces politiques ont le point commun de ne pas ou peu prendre en compte l'échelle locale alors que pourtant les autorités locales ont un rôle clé dans la compréhension des enjeux migratoires pour les intégrer dans les stratégies de développement local.

On mesure, au travers de ces trois situations, la diversité des réponses face à une demande pressante des partenaires mais aussi de plus en plus des diasporas. Les documents de politique des trois pays sont certes trop récents pour qu'on puisse les évaluer et il faudra attendre encore quelques années pour tirer les enseignements de ces efforts. On peut toutefois émettre un certain scepticisme sur ces politiques publiques en l'absence d'appropriation et de mécanismes de suivi. ♦

LES ETATS GENERAUX DES MIGRATIONS. QU'EST-CE QUE C'EST ?

Maël Galisson, salarié au Grdr



La 1^{ère} rencontre nationale des Etats Généraux pour les Migrations s'est tenue les 26 et 27 mai dernier à Montreuil.

Mi-juin 2017, un mois après l'arrivée d'Emmanuel Macron à l'Elysée, [une tribune signée par 470 organisations de la société civile \(dont le Grdr Migration-Citoyenneté-Développement\) est publiée](#) exigeant « de mettre un terme aux violences policières à l'encontre des migrants et réfugiés », « la fin de l'intimidation à l'égard de citoyens ou associations » et appelant plus largement « à un changement radical de politique migratoire en France ». Le texte d'appel invite également « le Président de la République et le Premier Ministre à convoquer d'urgence une conférence impliquant tous les acteurs, afin qu'émergent des politiques alternatives d'accueil et d'accès aux droits empreintes de solidarité et d'humanité ».

Face à cette interpellation, l'Elysée et Matignon indiquent simplement que le nouveau gouvernement s'en tiendra à la perspective du futur projet de loi, présenté sous la forme d'un « Plan migrants » fin juillet 2017. Les mesures contenues dans le plan alertent très rapidement associations et collectifs citoyens : augmentation du nombre d'expulsions, accélération des procédures en matière d'asile, nouvelles missions de l'OFPRA au Niger et au Tchad (...).

En réponse, [un nouveau texte est rédigé](#) annonçant le lancement d'une « une concertation citoyenne » visant à élaborer « une proposition de politique d'accueil conforme à nos valeurs de solidarité et d'humanité ». L'idée des Etats Généraux des Migrations (EGM) est née et la mobilisation est officiellement lancée lors d'une conférence de presse inter-associative fin novembre 2017.

Depuis, de nombreuses organisations se sont saisies de cette dynamique et lui ont donné un écho localement. En Ile-de-France (Paris, Créteil ou en Seine-Saint-Denis) comme en Bretagne, en passant par le sud de la France ou les Hauts-de-France (cf. encart), des « assemblées locales » se réunissent régulièrement. L'objectif de ces rencontres est de constituer des cahiers de doléances, réalisés à partir des constats observés sur le terrain et de formulation de propositions pour changer les choses. Toutes ces dynamiques locales, auxquelles ont participé près de 1650 organisations et collectifs à travers plus de 800 évènements, ont convergé, les 26 et 27 mai derniers, à une rencontre nationale, à Montreuil, visant à collecter les différents travaux et réflexions réalisés. [Un socle commun a été voté pour une politique migratoire respectueuse des droits fondamentaux et de la dignité des personnes.](#)

Il s'agit d'un premier jalon important pour une mobilisation qui, très certainement, ne devrait pas s'arrêter à ce seul et unique rendez-vous. Ainsi, loin de l'image d'une France xénophobe et à rebours de discours politiques stigmatisants, les EGM, en tentant de rassembler au-delà des seuls réseaux militants

classiques et en construisant des alliances nouvelles entre acteurs associatifs, tracent le sillon, montrant qu'une autre politique migratoire est possible, dans laquelle solidarité, fraternité et respect des droits humains sont des valeurs centrales. ♦

La forte implication de l'antenne des Hauts-de-France dans les Etats Généraux pour les Migrations (EGM)

Les Etats Généraux des Migrations s'appuient sur des fortes dynamiques locales avec des collectifs dans la plus-part des départements. En Nord-Pas-de-Calais, l'antenne du Grdr est membre actif du groupe de facilitation qui réunit une quarantaine de structures. Depuis novembre 2017, il se réunit régulièrement (5 réunions, 2 assemblées plénières) et s'est organisé en 4 commissions de travail. L'antenne est principalement impliquée dans la commission Sensibilisation qu'elle anime avec la Plateforme Services aux Migrants (PSM) et le Secours Catholique. Il s'agit de faire des propositions sur les problématiques suivantes : "Comment changer les regards sur les migrations?" "Comment déconstruire les stéréotypes et préjugés ?". Deux questions centrales dans les actions de l'antenne. N'hésitez pas en tant qu'adhérent à relayer cette dynamique des EGM à votre niveau, vous trouverez [sur le site internet](#) des dates d'évènements ou des kits de mobilisation.

D'autre part, l'antenne a participé à la « Convention nationale sur l'accueil et les migrations » organisée à Grande-Synthe les 1^{er} et 2 mars 2018, à l'issue de laquelle a été adoptée le « [Manifeste de Grande Synthe](#) » Cette forte mobilisation de l'équipe salariée soutenue par le COS permet au Grdr Hauts-de-France d'être reconnu comme un acteur important de ces questions en région de par son expertise et la spécificité de son approche.

ETATS GENERAUX POUR LES MIGRATIONS : LE GRDR A L'ECOUTE DES DIASPORAS

Michel Colin de Verdière, membre du conseil d'administration



Le 19 mai, une semaine avant la 1^{ère} réunion nationale des Etats Généraux pour les Migrations (EGM), le Grdr a réuni des représentants des diasporas aux côtés desquelles il travaille ainsi que les membres du « comité d'organisation » des EGM.

Quatre territoires d'origine de la migration étaient représentés le samedi 19 mai après-midi : Kayes au Mali (CADERKAF), Matam au Sénégal (FADERMA), le Maroc plutôt méridional (IDD), la Mauritanie (RAME). Une représentante de l'équipe de facilitation des EGM était également présente.

Les intervenants des diasporas ont adopté une attitude prudente, évitant de parler au nom de leur collectif (davantage de *je* que de *nous*). La nouvelle loi asile-immigration a été peu abordée. Alors qu'elle est à l'origine du processus des EGM, elle a semblé être considérée par beaucoup de participants comme n'être qu'un élément supplémentaire dans le durcissement continu des conditions de l'accueil des migrants en France. Un historique clair de ces EGM a été présenté. On relève en particulier : une approche au niveau de territoires de taille variable (assemblées locales avec un témoignage sur le cas du Val-de-Marne) ; un processus construit pour durer ; une première rencontre nationale les 26 et 27 mai à Montreuil. Une revendication majeure se confirme : le sujet ne peut relever du seul ministère de l'Intérieur qui privilégie les questions de police et de sécurité au détriment de l'accueil et de l'intégration. Quatre thèmes émergent pour les EGM : importance du premier accueil, droit d'asile, danger de l'externalisation des frontières, délit de solidarité.

A ce jour, la parole des migrants serait globalement la grande absente des assemblées locales des EGM (témoignage en Nord-Pas-de-Calais). Pour des raisons

de langue comme de culture, ce sont les associations d'accueil qui ont témoigné sur les parcours de vie des primo-arrivants et leurs difficultés. Ce samedi, cela a été la même chose : des leaders intégrés dans un double espace de vie (ici et là-bas) ont témoigné des difficultés d'accueillir davantage aujourd'hui dans les lieux de vie, en particulier les foyers saturés. La plupart ont témoigné des difficultés économiques de vivre au pays (sécheresse, absence de perspectives pour les jeunes), de l'accroissement de l'insécurité quotidienne (région de Kayes, régions aurifères en particulier), voire même de la responsabilité de l'ancien colonisateur dans cette situation.

Le plus intéressant a probablement été le récit des initiatives des diasporas pour les territoires d'origine (rôle des migrations dans le développement). Schématiquement le propos est le suivant : les Etats et leurs partenaires ont délaissé les investissements dans les régions rurales, ce sont les diasporas qui ont apporté l'essentiel des services de proximité. Il y a eu, lors de la rencontre, un refus manifeste (et compréhensible) d'aborder la responsabilité des diasporas dans la poursuite des flux de jeunes : une excessive valorisation des exemples de ceux pour lesquels « l'aventure a réussi » et qui sont rentrés au pays, l'occultation générale de l'information des difficultés des nouveaux arrivants... Les intervenants ont ainsi paru fuir l'invitation à parler de l'actualité en France et de l'impossible solidarité avec les nouveaux arrivants. C'est

d'avantage la carence de l'Etat qui est pointée dans la crise de l'accueil, d'autant que l'Etat se complait à renvoyer la responsabilité des difficultés de l'heure sur les associations notamment celles qui militent pour le respect des droits et des personnes.

Quelques propositions ont été formulées : chacun a droit d'avoir un rêve, l'histoire des parcours de vie doit être valorisée, il faut permettre un discours positif sur la mobilité, encourager le dialogue des cultures et repenser les mots en conséquence, mieux valoriser les travaux des chercheurs sur la migration, gagner le combat de l'opinion en France.

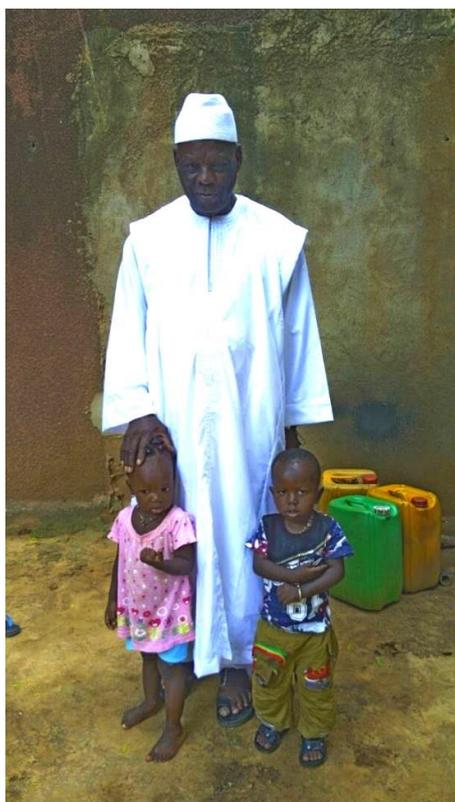
En guise de conclusion, Rafaël Ricardou a, du Grdr Ile de France, proposé une remise en perspective de la situation actuelle. L'Etat a progressivement repris en main la politique d'intégration antérieurement largement confiée aux associations ; celles-ci sont aujourd'hui cantonnées au mieux à un rôle d'opérateur des politiques publiques. La question de la

transversalité des politiques publiques d'intégration a été balayée par le tout-sécuritaire avec le passage des politiques publiques d'intégration du Développement social à la Sécurité intérieure. Les fédérations de migrants n'ont aujourd'hui pas les moyens de participer aux politiques d'accueil, alors qu'elles pourraient en être des acteurs déterminants. Les migrants l'ont pourtant été par le passé dans un contexte de marché du travail différent (allées et venues fréquentes); ils ont fait la preuve de leur capacité à mobiliser des ressources (les leurs et celles de leurs collectivités de résidence). Les fédérations ont une opportunité de retrouver un nouveau dynamisme que ce soit pour l'accompagnement des primo-arrivants ou la revitalisation d'une migration au service du développement des territoires d'origine (construction de capacités, mobilisation de ressources). Elles doivent pour ce faire sortir des querelles politiques ou personnelles et se constituer en force collective de proposition.



L'ACTUALITE DES MIGRATIONS VUE PAR LADJI NIANGANE, UN MILITANT DE LA REGION DE KAYES

Michel Colin de Verdière, membre du conseil d'administration



A 70 ans révolus, Ladj Niangané a vécu six ans en France et y séjourne régulièrement. Lorsque je le joins, il vient de se voir notifier un refus de visa pour venir à une réunion du CFSI à l'invitation du Grdr. Titulaire d'un passeport diplomatique en tant que membre du bureau Haut Conseil des Collectivités du Mali, il cache plutôt bien son amertume. L'objet essentiel de ce portrait, en ligne avec notre projet éditorial pour ce numéro, est d'avoir la parole d'un acteur engagé sur l'actualité de l'émigration malienne.

Ladj a commencé son parcours migratoire vers l'âge de vingt ans « par les Congo (s) » pour arriver à Paris en 1970. Fils de paysans de Somankidi, il a travaillé comme ouvrier et s'est formé comme délégué syndical CGT à l'usine Renault de Billancourt. C'est avec un groupe de 14 amis ouest-africains qu'ils ont construit, jour après jour, leur projet collectif. Un retour au pays sur un territoire octroyé par l'Etat pour y construire un nouveau village (Somankidi-Koura) et y exploiter collectivement un périmètre irrigué, situé en rive droite du fleuve Sénégal, 20 kilomètres en aval de Kayes. Ils se sont connus en militant pour la libération des colonies portugaises. Devant l'incapacité des autorités françaises de les accompagner dans leur projet et notamment une formation souhaitée dans le domaine agricole, ils se sont retournés vers les ONG. Ils ont trouvé une écoute attentive auprès du CCFD et de la CIMADE, mais surtout de l'Association

champenoise de coopération internationale (ACCIR). Un groupe a également été accompagné par Jacques Dubois, alors président du Grdr, et a pu bénéficier d'une formation à côté d'Angoulême. Le souvenir le plus marquant de Ladj est celui de la sécheresse de l'été 1976. Ils ont pu partager avec les paysans français ce que signifie de vivre une sécheresse exceptionnelle. Rappel : le Sahel a connu une grande sécheresse de 1972 à 1975. 1976 fut également l'année de la réalisation de ce projet collectif longuement préparé. Depuis quarante ans, le groupe s'est dispersé, mais enfants et petits-enfants peuplent aujourd'hui le nouveau quartier de Somankidi, commune de 8 000 habitants, majoritairement soninke.

Pour Ladj, « on n'a pas encore trouvé les voies et moyens de régler l'immigration ; la jeunesse est désœuvrée ; il y a aujourd'hui davantage de départs que dans les années 60. La situation est la même dans toute la moyenne vallée du fleuve Sénégal, de Kayes à Tambacounda en passant par Sélibaby et Kaédi... Les politiques publiques nationales sont inadéquates, conçues et imposées de l'extérieur par la Banque mondiale et l'Union européenne... Les ONG dont le Grdr ont des moyens beaucoup trop limités pour être efficaces alors qu'elles sont pourtant ancrées dans les territoires. »

Interrogé sur les départs actuels, Ladj indique « qu'aujourd'hui les foyers sont surpeuplés, une moitié des résidents ne travaille pas ; c'est la raison pour laquelle ils ont décidé de ne plus financer les voyages des nouveaux candidats au départ... Les familles au Mali ont pris le relais ; ils vendent des animaux ou des parures pour financer le voyage vers

l'Europe d'un de leurs enfants. L'émigration n'est plus culturelle (étape d'un parcours de vie) mais est vraiment devenue économique... L'Europe a complexifié la situation... Les jeunes sont prêts à mourir dans le désert ou en mer... La majorité rêve d'aller en Europe, de moins en moins vers l'Afrique... le voyage dure au moins un an, souvent deux ou trois avec des étapes où le jeune travaille pour gagner de quoi continuer, d'abord à Bamako, puis en Algérie ». Les partants savent qu'ils n'auront pas de papiers avant longtemps et qu'ils devront vivre dans la clandestinité. Ladjji évoque ensuite un problème souvent moins documenté, celui des « problèmes sociétaux que provoquent ces longs départs pour les femmes : les épouses restées au village, les fiancées lasses d'attendre, les enfants illégitimes rejetés par une société très rigide ».

Pour [L'Espace-Migration-Développement en région de Kayes \(EMDK\)](#) dont une présentation plus complète est disponible sur le site du Grdr, Ladjji met en avant « *l'expertise des anciens migrants de retour, l'appui à la construction d'espaces similaires dans les pays voisins* », tout en regrettant la faiblesse des moyens financiers, l'intérêt limité du Conseil régional. Ladjji est très négatif sur le partenaire naturel en France de l'EMDK, la CADERKAF, collectif des associations de la région de Kayes en France, « *paralysée par des conflits de personnes et les jeux politiques maliens : les gens confondent l'activité politique et la vie associative. Quant au Haut-Conseil des Maliens de l'Extérieur, la situation est encore pire...* » Certes il faudrait reconstruire à partir de la base, c'est-à-dire des associations de ressortissants par commune, « *mais là on se heurte souvent au handicap du niveau des équipes municipales souvent analphabètes à 80%* ».

Si Ladjji critique les accords commerciaux APE (« *on est géré au plan politique ; l'Afrique négocie avec l'UE en ordre dispersé* »), de façon surprenante il feint d'ignorer la volonté d'une conditionnalité européenne migratoire, de même que le durcissement des conditions de séjour en France engagé par la nouvelle loi. Questionné sur ses engagements politiques, Ladjji ne fait pas mystère de son militantisme dans une formation de la majorité, mais sait aussi que la prochaine élection présidentielle, si elle a bien lieu, ne changera rien. Il est inquiet de la dégradation politique et surtout sécuritaire de son pays. *Le Sahara (dont le nord du Mali) est devenu une zone d'insécurité totale, les narcotrafiquants et les djihadistes enrôlent les jeunes qui n'ont plus d'autre espoir. Ce sont des cibles faciles.*

Concernant le Grdr, Ladjji se dit inquiet de la baisse des moyens (ressources humaines et financières) du Grdr en région de Kayes. Il s'interroge à cette occasion sur le bien-fondé du choix donné depuis une vingtaine d'années à l'appui aux collectivités territoriales davantage qu'aux associations villageoises. Il juge utile qu'un bilan de cette stratégie d'appui au développement local soit conduit. Il rappelle également l'importance du plaidoyer à conduire au niveau national, c'est-à-dire dans les capitales.

Pour lui plus généralement, seul un investissement soutenu dans le domaine du développement rural (agriculture irriguée et élevage) peut permettre de donner un espoir autre que la migration aux jeunes. Cette conclusion de notre entretien serait-elle l'aveu personnel que le rêve collectif de ses trente ans n'a pas abouti, n'ayant pas produit l'effet démultiplicateur attendu ?

LU, VU ET ENTENDU

Par Mathilde CHASSOT, membre du conseil d'administration

A Lire !



Comprendre les migrations internationales

Cimade, 2016

Réédité et mis à jour en 2016, ce petit guide évoque de façon pédagogique les enjeux des migrations internationales et propose des pistes de réflexion sur la politique

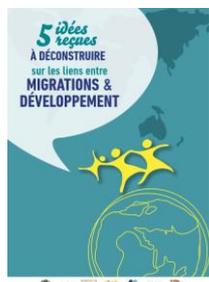
migratoire européenne. <https://www.lacimade.org/publication/petits-guides-comprendre-les-migrations-internationales/>



Americanah

Chimamanda Ngozi Adichie

Ce roman en partie autobiographique de l'écrivaine nigériane évoque avec force et justesse la migration africaine aux Etats-Unis et la question de l'identité de l'émigré dans son pays d'accueil mais aussi de retour dans son pays d'origine.



5 idées reçues à déconstruire sur le lien entre migrations et développement

Ce guide a été publié par le Grdr et est accessible [sur son site](#) !



Les nouvelles de la Jungle de Calais

Lisa Mendel et Yamina Bouagga

Témoignage avec humour d'une dessinatrice de BD et d'une sociologue qui ont passé près d'un an à Calais et relatent avec humour le travail des associations auprès des migrants à Calais.

S'informer – se former en ligne !

Des sites à visiter pour en savoir plus sur les migrations



La sitographie sur les migrations du réseau RITIMO

<https://www.ritimo.org/Sitographie-sur-les-migrations>



Site des États Généraux des migrations

Pour rejoindre un collectif local ou se tenir informé sur les EGM !

<https://eg-migrations.org/>



Le MOOC : Migrations internationales : un enjeu mondial

Ce Mooc, proposé par Sciences Po, est un cours d'initiation aux questions et enjeux liés aux migrations internationales, il ne nécessite aucun prérequis. <https://www.coursera.org/learn/migrations-internationales>

A voir !



Le dessous des cartes « UE, Migrants, frontières » (Bassin du fleuve Sénégal)

<https://www.youtube.com/watch?v=abhPhQTYNo>



5 idées reçues sur les migrants

<https://www.alternative-s-economiques.fr/cinq-idees-recues-sur-les-migrants/00011837>

SAVE THE DATE « CRISE MIGRATOIRE », CRISE DE L'ACCUEIL : CONSTATS ET PERSPECTIVES.



Conférence citoyenne

« Crise migratoire », crise de l'accueil : constats et perspectives.

Le samedi 23 juin de 14h30 à 18h

Salle de la SIDI - 12 rue Guy de la Brosse - Paris 75005

Depuis bientôt deux années, ce que les médias et une grande majorité de la classe politique appellent la « crise migratoire », avec ses flux de réfugiés et de migrants qui traversent la Méditerranée, entraîne en Europe un repli identitaire basé sur des discours extrémistes. En France, la loi nouvelle loi « Asile et Immigration » qui sera adoptée prochainement, durcit encore un peu plus les conditions d'accueil pour ces populations venues d'Afrique, du Moyen-Orient ou d'Asie. Pour un grand nombre de citoyens et d'organisations de la société civile qui se mobilisent massivement, cette politique n'est pas appropriée face un phénomène migratoire complexe et surtout structurel. Cela a donné naissance aux États Généraux pour les Migrations (EGM) dont l'un des objectifs est de proposer une politique migratoire alternative, basée sur un discours rationnel, loin des idées reçues.

Cette conférence citoyenne s'inscrit dans cette dynamique. Doit-on réellement faire face à une « crise migratoire » ou n'est-ce pas plutôt une « crise de l'accueil » des Etats européens ? Aux côtés de diverses personnalités engagées sur ces questions, cet évènement sera l'occasion de poursuivre le débat sur les politiques publiques. Il donnera la parole à ceux qui travaillent au quotidien auprès des personnes migrantes en faisant entendre d'autres voix que celles que l'on entend généralement dans les medias.

Un programme détaillé sera communiqué prochainement

Le nombre de place étant limité, merci de vous inscrire [en cliquant ici](#)

Si vous souhaitez profiter du repas du midi que le Grdr propose (gratuitement) entre l'Assemblée Générale et la Conférence Citoyenne, merci de vous inscrire également [en cliquant ici](#) !